

COMMUNIQUE

## **ENERGIE : LA TRANSITION PASSE À CÔTÉ**

Trois ans après l'ouverture du débat sur la transition énergétique et trois ministres plus tard, l'Assemblée Nationale adopte finalement une loi basée sur le tryptique : rigueur budgétaire, impératifs dogmatiques et injustices sociales.

Les quelques mesures positives retenues, sur la rénovation des bâtiments pour une meilleure efficacité énergétique, sur la lutte contre le gaspillage à travers la promotion du concept d'économie circulaire ou encore sur la fin de l'obsolescence programmée des produits, n'effacent pas les injustices sociales. A nouveau, les salariés et les ménages vont connaître une hausse des coûts de l'énergie, une multiplication de taxes environnementales injustes par nature au détriment de l'impôt et l'absence de mesure sociale. A titre d'exemple, FO dénonce le risque d'enterrement du « chèque énergie » censé permettre de dépasser la limitation au gaz et à l'électricité de l'aide publique en faveur des 11,5 millions de personnes en situation de précarité énergétique (face à 8 millions il y a 5 ans).

Rigueur budgétaire sur une loi sans moyen public où FO dénonce les volontés décentralisatrices en clair-obscur et réaffirme son attachement à l'égalité républicaine garantie notamment par la péréquation des tarifs de l'électricité et du gaz. Décentralisation et privatisation (des concessions hydrauliques notamment) ne feront qu'augmenter les tarifs de l'énergie.

Enfin, impératifs dogmatiques, car sans étude d'impact préalable, l'objectif de réduction de 50 % de la consommation d'énergie en 2050 est tant idéologique qu'inatteignable. Il répond d'une logique de décroissance et interdit toute relance industrielle, pourtant indispensable. Dans ce cadre, la création d'un plafond de production d'électricité nucléaire est quelque peu malhonnête : cette manœuvre, frôlant l'inconstitutionnalité, n'a d'autre but que de servir des intérêts privés et politiciens en trouvant un moyen de fermer une ou des centrales. Paradoxe, au moment d'accueillir la COP 21, que de s'attaquer aux moyens ayant permis à la France d'être un des pays les moins émetteurs de gaz à effet de serre en Europe !

Pour FO, il est temps d'arrêter de tâtonner dans l'obscurité : la préservation de notre indépendance énergétique passe par une intervention stratégique publique majeure au service du développement d'un mix d'énergies, renouvelables ou décarbonées, favorisant l'innovation et les emplois. L'électrochoc attendu n'est pas au rendez-vous car à vouloir une transition vers l'inconnu, on passe à côté.



## **SERVICE DE PRESSE**

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - Fax.: 01 40 52 84 71

---

Paris, le 22 Juillet 2015

Contacts : **Pascal PAVAGEAU**, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 - 📱 06 76 77 70 39 - 📧 [pascal.pavageau@force-ouvriere.fr](mailto:pascal.pavageau@force-ouvriere.fr)